

Tarifs de camping

Haute saison : À partir du dernier samedi de juin à la fête du Travail

Camping individuel/unité familiale

Par unité familiale, on entend un maximum de deux adultes et quatre enfants.

- 36 \$ par nuit par emplacement
- 42 \$ par nuit avec raccordement au réseau électrique

Basse saison : À partir du 15 mai au dernier vendredi de juin et du lundi de la fête du Travail au lundi de l'Action de grâce

Camping individuel/ unité familiale

- 26 \$ par nuit par emplacement
- 32 \$ par nuit avec raccordement au réseau électrique

Sites saisonniers : À partir du 15 mai au lundi de l'Action de grâce

- Côté sud : 1 100 \$
- Côté nord : 1 550 \$

*Supplément de 5 \$ par adulte de plus jusqu'à concurrence de quatre adultes par emplacement.
Supplément de 2 \$ par enfant de plus*

Camping pour groupes scolaires

Disponible durant l'année scolaire. Communiquer avec la FEO pour connaître les détails.



Tarifs de location de chalet

L'arrivée aux chalets se fait à 16 h et le départ à 12 h. Ces heures d'arrivée et de départ s'appliquent à l'occupation des chalets. Les campeuses et campeurs sont libres d'utiliser les autres installations le jour de leur arrivée et le jour du départ, après avoir quitté le chalet.

Haute saison : À partir du dernier samedi de juin au lundi de la fête du Travail - aucune réservation pour la fin de semaine durant cette période.

- **Petit chalet**
semaine de 7 jours (du samedi au samedi) : 525 \$
- **Grand chalet**
semaine de 7 jours (du samedi au samedi) : 660 \$

Basse saison : À partir du 15 mai au dernier vendredi de juin et du lundi de la fête du Travail au lundi de l'Action de grâce

- **Tarif quotidien (petit chalet)**
du lundi au jeudi : 70 \$;
du vendredi au dimanche : 95 \$
- **Tarif quotidien (grand chalet)**
du lundi au jeudi : 85 \$;
du vendredi au dimanche : 120 \$

Tous les prix comprennent les taxes. Prière de régler votre compte par chèque ou en argent comptant.

Frais d'annulation : 25 \$

Du bois à brûler est disponible au prix du marché.
Nota : le bois à brûler est inclus dans les frais de location de chalet.

Terrain de camping de la FEO

8, chemin Pitt
Dunchurch, ON POA 1G0

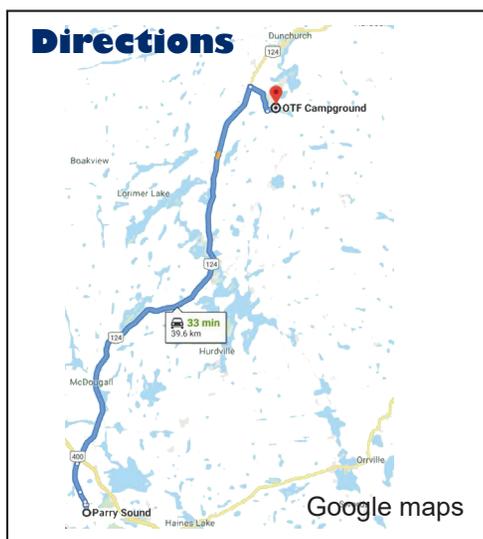
705.389-2540
campground@otffeo.on.ca



camping randonnée natation nature

www.otffeo.on.ca

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario possède et exploite un terrain de camping sur les bords du lac Quinn, à 40 km au nord de Parry Sound. De vastes étendues herbeuses offrent des emplacements de camping spacieux avec un accès facile à un magnifique lac bordé d'une forêt mixte qui abrite une faune abondante. Les possibilités de randonnée sur les sentiers dans la nature et les routes de campagne tranquilles sont nombreuses. Le lac est idéal pour la natation, la pêche, le canotage ou la planche à voile. C'est un endroit sûr pour les enfants, bordé de grandes surfaces herbeuses et sablonneuses, et pourvu d'une plage délimitée (non surveillée). Les moteurs de tous genres sont interdits sur le lac.



De l'espace est réservé pour le baseball, le fer à cheval et le volleyball. Plusieurs parcours de golf se trouvent à proximité en voiture. Le respect mutuel fait en sorte que personne ne fait jouer de la musique forte; ainsi, il est même possible de se pelotonner sous un arbre ombragé avec un livre!

Les installations comprennent des bâtiments de services dotés de toilettes à chasse et de douches à l'eau chaude, deux grands pavillons de pique-nique et trois chalets rustiques. Il y a beaucoup de tables de pique-nique et il est possible de se procurer du bois à brûler pour un prix modique. Douze emplacements

sont pourvus d'un branchement électrique. Les emplacements saisonniers sont disponibles chaque année. Tous les membres du personnel enseignant qui appartiennent à une filiale de la FEO, de même que toutes les travailleuses et tous les travailleurs en éducation de nos écoles —membres de la direction, personnel de bureau et de soutien, aides-enseignantes et enseignants, gardiennes et gardiens —sont les bienvenus.

Une personne préposée à l'accueil et une gardienne ou un gardien s'occupent de la propriété et sont là pour aider les campeuses et les campeurs aux heures indiquées. En cas d'urgence, communiquer avec la personne préposée à l'accueil, au 705.389-2540. Il y a un téléphone public pour faire des appels à l'extérieur.

Camping individuel/unité familiale

Une unité familiale est généralement considérée comme comptant deux adultes et un maximum de quatre enfants. Un supplément est exigé pour chaque personne de plus. Les véhicules supplémentaires peuvent être garés dans une aire désignée à proximité pour éviter l'encombrement des emplacements.

Les adultes sont responsables de tous les membres de leur groupe et doivent les superviser. Les enfants et les adolescentes et adolescents qui font partie du groupe doivent être accompagnés de leurs parents lorsqu'ils utilisent la propriété.

Les réservations ne sont pas nécessaires pour les emplacements ordinaires. Il faut s'inscrire au moment de l'arrivée.

Les campeuses et les campeurs paient par chèque ou en argent comptant au moment du départ.

Emplacements saisonniers

Des emplacements saisonniers sont disponibles chaque année. Le tarif saisonnier doit être payé à l'avance. La saison dure du 15 mai au lundi de l'Action de grâce. Des règles générales s'appliquent au parrainage et au nombre de campeuses et campeurs admissibles. Une seule famille (même adresse) peut utiliser un emplacement saisonnier. Pour obtenir de plus amples détails, communiquer avec nous à campground@otffeo.on.ca.

Chalets

Il y a trois chalet — deux petits et un grand. Tous les chalets sont situés sur le côté sud du lac et donnent accès à des latrines. Des douches et des toilettes à chasse sont disponibles sur le côté nord du lac.

Chaque chalet est équipé pour quatre personnes et comprend une cuisinière, des lampes et un réfrigérateur au propane, une table et quatre chaises, de la vaisselle, des ustensiles de cuisson et des couverts. Les campeuses et campeurs doivent apporter leurs draps, couvertures et oreillers. Un foyer et une table de pique-nique sont également fournis. Il n'y a pas de système de plomberie intérieure, de chauffage ou d'électricité. Pour obtenir la clé, s'adresser à la personne préposée à l'accueil au moment de l'arrivée.

Les chalets 1 et 2 ont une chambre, quatre lits superposés, une cuisine et une véranda grillagée, et ils offrent une vue magnifique. Le chalet 3 est plus grand et compte deux chambres (une dotée d'un lit pour deux et une comprenant deux lits simples), un coin séjour/cuisine séparé et une véranda grillagée.

Durée de séjour maximale :
2 semaines pour la location d'un chalet
1 semaine pour la location de deux chalets

Les réservations sont acceptées à partir du dernier samedi de janvier.

En haute saison, les chalets peuvent être loués à la semaine (sept jours seulement), du samedi au samedi. En basse saison, la location se fait à la journée ou à la semaine.

Les chalets doivent être réservés et payés à l'avance. Des frais sont facturés pour l'annulation des réservations de chalet.

Camping pour les groupes scolaires

Pour les groupes d'élèves ou pour d'autres sorties pédagogiques supervisées par un membre du personnel enseignant, l'accès est limité aux jours de semaine durant l'année scolaire. Il est obligatoire de s'inscrire à l'avance.